



Rudolf Haas

Coppet organise une belle exposition pour un bel artiste

>7

Fini le temps d'hiberner!

Editorial



A l'heure où vous lirez ces lignes, l'hiver sera encore présent, mais parce qu'il nous a dotés d'un mois de février hors norme

au niveau du temps et des températures, on a faussement tendance à se croire déjà au printemps!

Encore un peu de patience... Qui sait si la neige ne reviendra pas encore une fois blanchir nos routes et refroidir nos intérieurs.

On nous dit que le merle noir est de retour et qu'il ne tardera pas à chanter. Les tulipes sont prêtes à montrer leurs plus belles couleurs et les bourgeons n'attendent que le moment de s'ouvrir. Bref, la nature est pressée de sortir de sa léthargie.

Mais attention, ce n'est pas si simple!

Encore faut-il se préparer au changement de saison avec bonheur et intelligence. Il faut savoir que durant ces trois derniers mois, notre corps s'est mis au ralenti, nos batteries se sont déchargées et notre moral en a pris un coup!

On ne sort donc pas d'une hibernation comme on sort d'un sauna!

Il faudra donc aller à la recherche de l'énergie qui nous manque et de la motivation qui fait défaut. Acceptez de devoir perdre les quelques kilos qui nous ont tenus chaud durant cette période si propice à la bonne chère! Retrouvez les ressources nécessaires pour relever avec joie les nouveaux défis. En conclusion, il s'agit de nous remettre d'aplomb

pour attaquer l'arrivée du printemps qui pointe son nez à l'horizon et qui est attendu avec impatience.

Ce fut une belle période avec de la belle neige et on remercie le ciel de toutes ces merveilles. Néanmoins, on se réjouit d'accueillir la nouvelle saison, car rien n'est plus beau que les forsythias en fleurs et le chant des oiseaux.

Alors, à l'image de notre marmotte, droits comme des «i», la tête haute, l'œil vif et les sens affûtés, soyons prêts à vivre de nouvelles aventures.

Isabelle Naville

Informations pratiques

Greffe

Lundi et mercredi: 8h30-11h30 Mardi: 7h-11h30 Jeudi: 13h30-18h30 Vendredi: fermé Tél. 022 960 87 00 administration@coppet.ch www.coppet.ch

Office du Tourisme

De septembre à Pâques Mercredi: 13h30-16h30 Samedi: 10h-14h De Pâques à fin août Mercredi et vendredi: 13h30-16h30 Samedi: 10h-14h Tél. 022 960 87 37

Buvette du Port

Du 30 mars au 26 mai Tous les jours: 10h-19h Du 27 mai au 16 septembre Tous les jours: 8h30-22h Tél. 077 471 06 45 Commune

Rapport d'activités du Conseil communal de janvier à mars 2019

Les préavis, les rapports des commissions et les procès-verbaux peuvent être consultés sur notre site internet sous la rubrique «politique».

Lundi 28 janvier 2019

Préavis nº 07/2018-2019 relatif à une demande de cautionnement de CHF 1'900'000.- en faveur de la Fondation des Toises pour le financement des travaux de rénovation et de mise en conformité d'une partie des locaux artisanaux. Accepté avec amendement. La Fondation des Toises, créée en 1990 sur décision du Conseil communal, est chargée de gérer les logements et locaux artisanaux érigés par la commune sur une parcelle lui appartenant au lieu-dit «Les Toises». Parallèlement, la commune s'est engagée à la soutenir, notamment dans la prise en charge de ses éventuels déficits et par la fourniture de cautionnements permettant à la Fondation des conditions d'emprunt avantageuses. Il est important ici de



rappeler que les membres du Conseil de fondation sont nommés par la Municipalité et qu'au moins un Municipal en fonction et un membre du Conseil communal doivent en faire partie. Suite à un amendement adopté par le Conseil communal, ce dernier devra trouver, en collaboration avec la Fondation et la Municipalité, des modalités organisationnelles de contrôle permettant une parfaite connaissance des risques financiers pour la commune.

Préavis nº 08/2018-2019 relatif à l'abrogation du règlement communal sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de la commune de Coppet. **Accepté.**

La nouvelle Loi fédérale sur la nationalité suisse et son ordonnance, entrées en viqueur respectivement en 2014 et 2016, ont entraîné une modification de la Loi sur le droit de cité vaudois en 2017, le règlement d'application de cette dernière datant quant à lui de mars 2018. Cette nouvelle loi et son rèalement étant suffisamment complets et détaillés, de nombreuses dispositions abordées dans notre règlement communal devenaient redondantes alors que certaines autres étaient contraires à la nouvelle législation cantonale. La suppression des dispositions communales permet dès lors de se passer d'une règlementation complémentaire qui n'avait plus lieu d'être.

Prochaines séances (sous réserve de modifications ultérieures)

Lundi 11 mars 2019

Préavis n° 09/2018-2019 relatif à une demande de crédit de CHF 160'000.-pour l'achat de véhicules et d'équipements mécaniques pour le service de la voirie.

Certains véhicules et équipements de la voirie manquent ou sont obsolètes et d'autres montrent des signes d'usure manifestes. Ils ne permettent dès lors plus d'accomplir de manière satisfaisante les tâches d'entretien, en constante augmentation, des espaces verts, des espaces publics, des chemins piétonniers et des routes, sans compter les nombreuses manutentions pour les manifestations organisées sur le territoire de notre commune. Les acquisitions proposées sont les suivantes:

- tracteur pour divers travaux (traction, déneigement, salage, tonte, etc.) en remplacement d'un tracteur de 1996;
- saleuse avec réglage du dosage du sel répandu en remplacement d'un semoir à engrais utilisé comme saleuse;
- véhicule électrique pour divers travaux
- tondeuse pour l'entretien des bords de routes, du cimetière et des espaces verts, en remplacement d'une tondeuse de 1999;
- véhicule électrique à 3 roues pour le nettoyage des rues et des fontaines et pour des travaux d'entretien des espaces verts, en remplacement d'un véhicule de même type.

Préavis nº 10/2018-2019 concernant l'abrogation de la Convention intercommunale relative à la construction et à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et des collecteurs de concentration des communes de Commugny et de Coppet.

En 1967, une convention relative à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et des collecteurs de concentration a été signée par les communes de Coppet et de Commugny. Suite à la mise en service d'une nouvelle station d'épuration intercommunale en 2014, l'ancienne station, construite à la plage des Rocailles, a été démontée, et les lieux ont été réaménagés en espace public. Par la suite, en 2016, les collecteurs de concentration ont été repris par les Services industriels de Terre Sainte et environs. Dès lors, la convention signée entre les communes de Coppet et de Commugny est devenue caduque et doit être abrogée.

Les décisions concernant ces préavis pourront être consultées sur notre site internet sous la rubrique «politique».

Lundi 15 avril 2019

Les préavis qui seront déposés pour cette séance ne sont pas encore connus à ce jour.

Suivi du programme de législature 2016-2021

Circulation et mobilité

Apaisement de la circulation dans le bourg

Les avant-projets ont été présentés au Conseil communal et ils seront adaptés en fonction des remarques formulées par les membres de ce dernier. La prochaine étape consistera à déposer une demande de crédit pour la réalisation des mesures qui verront leur exécution étalée dans le temps.

Réhabilitation de la route Suisse

Les travaux ont démarrés sur les deux tronçons copétans. Ils se déroulent sans problèmes majeurs et leurs délais d'exécution présentent de l'avance par rapport au planning initial.

Installation d'abribus

Les travaux ont débutés et seront terminés ce printemps.

Chemins piétonniers

Les travaux de modification du revê-

tement de plusieurs chemins seront réalisés dès que les conditions atmosphériques le permettront.

Bâtiments publics

Construction d'une piscine et d'une patinoire

L'assainissement sonore du Centre sportif des Rojalets étant une condition préalable à la construction de la piscine et de la patinoire, une demande d'allègement des valeurs de planification de certaines plages horaires va prochainement être soumise à l'enquête publique, les autres mesures pouvant atteindre cet objectif étant disproportionnées.

Création d'une auberge communale Des avant-projets de transformation de La Copétane sont en cours d'élaboration.

Espaces publics

Nouvel éclairage des Arcades: Les travaux ont été réalisés

3

Commune



Tâches variées pour les ASP (Assistants de sécurité publique)

Après l'abandon en 2007 par le Grand Conseil du projet de réforme «Police 2000» dont l'objectif consistait, entre autres, à promouvoir une séparation des missions de police secours relevant plutôt du canton de celles de police de proximité, plutôt sous la responsabilité des communes, les nombreux débats politiques au sujet des nouvelles structures de la police ont finalement trouvé leur épilogue avec l'entrée en vigueur de la nouvelle «loi sur l'organisation policière vaudoise» (LOPV) en 2011.

La loi offrait la possibilité aux communes ne disposant pas d'un corps de police d'engager des Assistants de Sécurité Publique (ASP) dont les compétences sont détaillées dans l'article 26 de cette LOPV. Ils se distinguent des gendarmes par un uniforme gris et portent en général un gilet fluorescent.

Même si le contrôle des parkings et des voies interdites à la circulation – et donc la mise d'amendes d'ordre en cas d'infraction – sont dans leurs attributions les moins populaires, ils effectuent de nombreuses autres tâches telles que la surveillance de l'espace public en général, la sécurité et la prévention autour des écoles, plus particulièrement lors des rentrées scolaires, la régulation du trafic lors de manifestations ou en cas d'accident, le maintien de l'ordre

lors d'événements particuliers, la gestion des radars pédagogiques, la coordination avec la gendarmerie et les services de sécurité privés. Ils sont aussi à disposition de la population pour donner des renseignements de toute sorte.

En plus de ces tâches sur le terrain, ils s'occupent de toute la gestion administrative liées aux amendes, aux ordonnances pénales et aux constats d'infraction aux règlements de police communaux. Même si Coppet est le centre administratif du service des ASP, leur activité s'étend, à des degrés divers, sur 6 communes de Terre Sainte: Coppet, Founex, Mies, Chavannes-de-Bogis, Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis.

C'est la raison pour laquelle l'effectif est actuellement de 3 agents dont le sergent Mario Bottali, responsable du groupe, entré en fonction en septembre dernier. Compte tenu de l'étendue du territoire et des missions qui leur sont confiées, ils disposent de 2 véhicules, bien reconnaissables avec leurs couleurs et leur inscription «sécurité intercommunale». Grâce à la complémentarité et à la bonne coordination des différents acteurs de la sécurité en Terre Sainte, on peut affirmer que la situation sécuritaire est satisfaisante dans notre région.

François Keller, Municipal

Commune

A propos des Enquêtes publiques...

Lors d'une précédente législature, la Municipalité de Coppet avait décidé que pour tout objet soumis à une enquête publique, une information écrite devait être adressée à tous les voisins directs de la parcelle concernée par l'enquête.

Bien que non obligatoire selon la législation, cette décision avait été prise dans un but de transparence à une époque où ces enquêtes ne pouvaient être consultées qu'au pilier public ou dans la Feuille des Avis Officiels (FAO) et dans un journal local (La Côte). Aujourd'hui, en plus des canaux d'informations précités, toutes les

enquêtes publiques sont publiées sur le site internet de la commune, et on peut même s'enregistrer pour recevoir un courriel afin d'être informé de chaque nouvelle mise à l'enquête. Dès lors, la Municipalité a estimé qu'il n'y avait plus lieu d'écrire individuellement à chaque voisin, ce qui constitue un allégement substantiel de la charge administrative liée à cette tâche. Toutefois, pour garantir les éventuels intérêts dignes de protection, tous les dossiers dispensés d'enquête publique continueront à faire l'objet d'une information écrite aux voisins

François Keller, Municipal

Commune

Ecopoint: un souci permanent

Quelques années après la mise en service de la déchetterie intercommunale, la Municipalité a décidé de créer en parallèle, à côté de la salle communale, un écopoint.

Celui-ci devait permettre aux habitants du Bourg ne disposant pas de moyens de locomotion et/ou de place de stockage de déposer le papier, le carton, le verre, le PET, l'aluminium et le fer blanc dans des containers appropriés. Malheureusement, force est de constater que cet écopoint est souvent utilisé par des personnes auxquelles il n'est pas vraiment destiné. En effet, on observe régulièrement des gens arrivant en voiture pour décharger des déchets; on pourrait s'attendre à ce que ces personnes se rendent directement à la déchetterie puisqu'ils ont un véhicule. Mais le problème le plus aigu reste le non-respect du type de déchets pour chaque container; on retrouve un peu de tout dans chacun d'eux et nos employés communaux passent un temps non négligeable à trier ces déchets non conformes; il en va de même pour les employés de l'Ecurie des Vues qui procèdent au transport des containers jusqu'à la déchetterie et qui doivent encore effectuer un tri supplémentaire à l'arrivée.

A tout cela s'ajoute le fait que de manière récurrente, on trouve des déchets en tout genre, simplement déposés en vrac à côté des containers. Cette situation n'est plus admissible à long terme et la Municipalité réfléchit à différentes mesures possibles pour remédier à cette situation regrettable.

François Keller, Municipal



Vie locale

Espace Art&Vie

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi, à certains moments de la journée, nos envies penchaient vers certaines couleurs? Moi personnellement, non. Et pourtant, il est intéressant de s'y attarder auprès de Mme Anne Meier-Soumille, historienne de l'art, artiste et art-thérapeute, car l'écouter est passionnant.

Anne a vécu une partie de son enfance sur le continent africain, suivant un pèreinstituteur, où chaque pays qui l'accueillait lui offrait ses couleurs, ses odeurs et l'émotion de la découverte des autochtones, ainsi que des paysages différents. Au fil de sa vie, d'autres voyages et d'autres continents ont continué à lui offrir leurs beautés qui la nourrissent depuis toujours.

Anne a créé des ateliers, car elle aime les gens et être en connexion, partager. Elle est fascinée par les couleurs et le papier, à tel point que pendant un certain temps, elle le créait ellemême, allant chercher les végétaux nécessaires dans la nature environnante.

Anne organise dans son atelier de la rue des Murs des moment de découverte de soi. Aucune compétence artistique préalable n'est requise. Des moments pour faire un chemin en développement personnel, accéder à ses ressources, libérer ses émotions, se débarrasser de son stress, dépasser une crise et enfin reprendre confiance en soi. Quel beau voyage!

Pour ce faire, elle invite ses élèves à choisir la grandeur de leur feuille, à la placer sur un support mural, puis à constituer leur palette de couleurs et enfin tremper leurs doigts dans la couleur en les laissant aller où ils les portent. Ce contact direct avec la matière est un moment très fort, c'est le moment où nos émotions ressurgissent. Que nous soyons joyeux ou tristes à ce moment-là, tout ressort sur le papier. Et c'est à cet instant, si vous le souhaitez, qu'Anne sera là pour vous aider à interpréter les couleurs, les formes, à l'écoute de chacun.

Les ateliers peuvent avoir lieu de manière individuelle ou jusqu'à quatre per-



sonnes. Un moment entre copines, avec ses parents. Les familles sont les bienvenues. Un atelier peut permettre par exemple à un enfant de trouver sa place dans une fratrie, ou simplement de pouvoir passer un moment agréable avec un grand-parent, en toute complicité.

Anne anime toutes sortes de moments créatifs: pour les enfants de 6 à 12 ans, des ateliers à thèmes à la découverte d'un artiste, jouer avec les couleurs, des compositions dans l'espace, des ateliers où des artistes viennent animer un cours, ou encore des ateliers pour malvoyants.

Il y a encore tellement de choses à découvrir sur les ateliers que propose Anne, que je vous invite à vous rendre sur son site internet.

Venez lâcher prise et jouer avec les couleurs, cela fait du bien!

Dominique Bertoncini

Atelier art & vie

rue des Murs 8 076 236 08 09 a.meier-soumille@bluewin.ch www.art-en-vie.com

Vie locale

Une épicerie au village!

Le métier d'épicier cela ne s'improvise pas. Après 16 ans d'expérience professionnelle et de fidélité à son ancien employeur, et pour notre plus grand plaisir, Helder Osorio épaulé par son épouse Helena Figueiredo ont fait le grand saut en reprenant l'exploitation de l'épicerie des Arcades, au cœur du bourg, au mois de juin 2018.

Le commerce de M. Osorio recèle d'innombrables articles, car il est possible d'y trouver presque tout, grâce à une étroite collaboration avec la société Cadar, dont le slogan est: «J'achète malin, j'achète chez l'épicier du coin». En effet, le nombre de références proposées est impressionnant.

L'avantage de cette collaboration est aussi d'être approvisionné hebdomadairement et de pouvoir profiter d'articles en action. En plus, M. Osorio propose une sélection de fruits et légumes très frais qui sont acheminés plusieurs fois par semaine. Comme il le dit luimême: «Je ne propose pas à mes clients un produit qui ne répond pas à mes critères de fraîcheur.»



Notre épicier propose également du pain et des viennoiseries qu'il cuit sur place, et il pense proposer à l'avenir des produits congelés.

En plus d'une ouverture 7/7, M. Osorio offre également des livraisons à domicile après la fermeture de son échoppe.Les commerces d'un village, ce sont les poumons qui le font vivre. Merci M. Osorio pour la qualité de votre épicerie.

Epicerie des Arcades

Grand-Rue 40 021 558 84 70

Horaires:

Lundi-vendredi: 7h30-13h et 14h-18h30 Samedi: 7h30-18h30 non-stop Dimanche: 7h30-13h Vie culturelle

«Coffee and Wine»: un livre pour les passionnés!

Ce livre, premier dans son genre, est une étude comparative sur la production, la croissance, le marketing et la consommation de ces deux boissons – de l'arbre à la tasse et du cep au verre – ! Il couvre le sujet en profondeur avec des termes simples, accessibles à tout le monde.

Il est en outre plein de surprises et apporte les réponses à des questions que l'on se pose souvent, à savoir, pourquoi la consommation de café a-telle chuté alors que s'ouvrent un grand nombre de coffee-shops? Et pourquoi produit-on plus de vin avec du raisin rouge qu'avec du raisin blanc? Ceci n'est qu'un aperçu mais à la lecture de ce volumineux traité, vous deviendrez un grand professionnel de la question! Il est richement illustré et contient de nombreuses cartes et références.

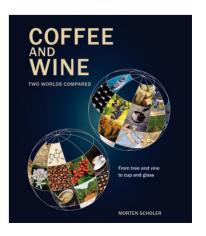
Le Copétan M. Scholer a attendu d'être à la retraite pour s'attaquer à la rédaction de ce magnifique livre. Il a su mettre à profit ses connaissances et ses compétences pour offrir au lecteur une étude passionnante sur ces deux boissons tant appréciées!

Nous lui souhaitons un vif succès et espérons qu'il pourra un jour le faire traduire en français!

Isabelle Naville

Informations:

mortenscholer@hotmail.com www.troubador.co.uk



Terre Sainte

Réfection de la déchetterie intercommunale

Comme beaucoup d'entre vous l'ont certainement constaté, notre déchetterie a subi quelques transformations ces derniers mois.

Construite en 2004, elle n'a cessé de voir sa fréquentation s'accentuer et le volume de déchets livré sur le site augmenter, particulièrement à l'introduction de la taxe au sac qui a encouragé les citoyens à trier davantage. Un agrandissement avait été étudié, mais son financement était difficilement supportable. Il a donc fallu prendre des mesures organisationnelles pour répondre à la demande, principalement en optimisant la rotation des bennes. En plus de cela, après 14 ans d'utilisation, il était devenu indispensable de revoir certains éléments. En effet, le toit du hangar et le WC attenant présentaient des défauts d'étanchéité qui devaient être corrigés rapidement afin d'éviter des dégâts majeurs. En 2015, un audit mené par Sécurité et Santé au travail Suisse relevait un problème de sécurité autour des fosses (risque de chute) ainsi qu'un état de vétusté de l'armoire d'alimentation électrique principale. Il devenait donc impératif de mettre les fosses aux normes SUVA en installant des barrières de sécurité et des rails de guidage pour positionner les bennes. Tous ces travaux sont terminés excepté quelques finitions et modifications de détail. En plus, un nouveau lecteur de carte d'accès a été installé; celui-ci n'exige plus qu'on plaque la carte sur sa surface, mais est en mesure de lire celle-ci jusqu'à une distance d'un peu plus de 20 cm, facilitant ainsi la tâche des usagers. Compte tenu de l'augmentation du personnel sur place et de la nécessité d'avoir des infrastructures en adéquation avec les exigences actuelles, il devenait aussi nécessaire de remplacer le bureau des surveillants qui n'est plus adapté aux besoins effectifs. Il a



été décidé de reprendre un bâtiment modulaire de style container, mais de plus grande taille et offrant, en plus du local administratif, un coin cuisinerepas, un vestiaire et une douche avec WC. Ce nouvel ensemble devrait être installé dans le courant du mois d'avril après la fin du délai de mise à l'enquête publique, clôturant ainsi ces importants travaux de réfection. Il est

à relever que grâce à une bonne organisation et à la flexibilité de nos collaborateurs, ceux-ci ont été effectués sans que la déchetterie ne doive être fermée un seul jour; bravo à tous les intervenants qui méritent nos félicitations pour cette performance.

François Keller, Municipal

Canton

Du côté de Lausanne

Après un été particulièrement chaud, des incendies à Athènes et en Californie, diverses catastrophes naturelles et la mobilisation des jeunes pour le climat, le monde politique se réveille doucement de sa torpeur, et cette prise de conscience se traduit enfin dans certaines décisions prise par le Canton de Vaud.

Suite à une motion sur la géothermie et à une motion sur les hydrocarbures, le Canton a proposé une refonte complète des lois concernées qui étaient très anciennes et totalement inadaptées à la situation actuelle. La nouvelle Loi sur les ressources naturelles et le sous-sol (LRNSS) donne des conditions-cadres très favorables à la géothermie profonde, ce qui devrait permettre de déployer des projets ambitieux dans notre canton. Cette loi visait par contre à interdire l'exploration et l'exploitation de gaz de schiste et de tous les gaz non conventionnels Il prévoyait cependant d'autoriser la recherche et l'exploitation de gaz dit conventionnel.

La commission chargée d'étudier ce projet de loi a proposé un amendement pour interdire toute recherche d'hydrocarbures, ne laissant plus que la possibilité d'exploiter du gaz conventionnel en cas de découverte fortuite dans le cadre d'un projet de géothermie. Cette interdiction complète de la recherche et de l'exploitation de tout type de gaz dans le canton a été validée en plenum au 3° débat en date du 11 décembre 2018.

Cette nouvelle sensibilité s'est également fait ressentir suite à la catastrophe de la rupture d'un barrage minier de l'entreprise Vale au Brésil, entreprise florissante qui a son domicile fiscal à Saint-Prex. Le Grand Conseil s'est déclaré solidaire en acceptant une résolution qui demande au Conseil d'Etat de débloquer une aide financière via les associations actives sur place, par 74 oui contre 70 non.

Enfin, en date du 12 février 2019, le Grand Conseil a accepté par 77 oui, 50 non et 9 abstentions, une initiative qui demande à ce que le Conseil national édicte une taxe sur les billet d'avion afin de diminuer les émissions de gaz à effet de serre dues à ce moyen de transport et qu'il favorise le transfert de ce mode de déplacement vers d'autres qui ont un impact moins fort sur l'environnement.

«Nous n'habitons plus la même planète que nos aïeux: la leur était immense, la nôtre est petite» Bertand de Jouvenel

Amélie Cherbuin Députée au Grand Conseil vaudois



Journal de Coppet 33 – mars-mai 2019

Région

Quinze ans d'amélioration du district par la Région de Nyon

La Région de Nyon est sous nos yeux, dans nos trajets, sur notre table, dans l'air que l'on respire, sur la piste de ski et même en coulisses du concert.

Créée en 2004 autour de l'aménagement du territoire, l'association de communes du district a progressivement été chargée d'autres matières afin d'équiper nos 100'000 habitants, de Mies à Perroy. Car si cette population reste dispersée dans les villes, villages et hameaux comme aux siècles passés, elle a désormais le poids d'une grande ville et ses besoins ont évolué. Une famille ne reste plus du matin au soir exclusivement dans sa commune: elle en sort pour se rendre au travail ou aux cours, faire des achats ou profiter du temps libre. Les élus ont constaté que nombre de services et d'équipements de proximité perdent leur intérêt ou sont inviables s'ils sont pensés pour les seuls habitants de la commune. Ils ont mis en place la Région de Nyon afin de mener ensemble des réalisations qui profitent à tous.

Un territoire équilibré

Dans les projets où elle intervient, la Région veille à l'équilibre ville-campagne et Jura-lac: zones urbanisées et zones rurales se complètent car tout le monde a besoin de nature et de services. Dès 2004, les communes ont mobilisé la Région pour créer un plan directeur et aménager le territoire en cohérence avec l'agglomération du Grand Genève. Ainsi ont vu le jour des mesures de préservation de la faune et de la flore.

Transports publics plus attractifs

Après la fermeture de 6 gares CFF dans le district, la Région en a réorganisé les transports publics. De 2011 à 2017, elle a œuvré à optimiser les connexions de bus. Elle a obtenu CHF 27 millions de fonds tiers s'ajoutant aux CHF 13 millions investis par les communes. Effort récompensé : si la population n'a augmentée que de 7% en 5 ans, la fréquentation des transports publics a bondi de 34%.

Afin de désengorger les routes, la Région aide à rendre les 4 gares attractives et pratiques, en réunissant communes, Canton et CFF pour les réaménager. La première amélioration visible est le passage inférieur pour piétons et cycles à Gland, une gare repensée pour une mobilité multimodale. D'autres projets sont en cours: un passage inférieur va aussi être créé à Coppet.

Pour inciter à adopter le bus, le train, le vélo et le bateau, la Région propose le carnet d'avantages loisirs, qui offre des rabais aux usagers des transports publics et du vélo, avec un franc succès.

Déplacements à vélo

Un réseau cyclable régional est coordonné par la Région pour relier une localité à l'autre avec des pistes et voies pour vélos. Les communes le réalisent progressivement. La Région a créé en 2009 un réseau de vélos en libre-service, dont le parc évoluera entre cet été et 2021 pour atteindre 300 vélos répartis sur 50 stations, en collaboration avec l'exploitant PubliBike.

Améliorations de l'autoroute

Les travaux de 2017 à la jonction autoroutière de Coppet ont amélioré le passage des bus, ainsi que la sécurité des cyclistes et piétons. La Région a mobilisé le Canton et la Confédération pour réduire ces dysfonctionnements et lever des fonds. En outre, la Région a obtenu d'anticiper de 10 ans la réalisation à venir de la 3e voie de l'A1.

Encourager l'économie régionale Les communes promeuvent depuis 2010 les vins, la viande, le fromage et la filière bois du district via la Région, qui parallèlement valorise les entreprises innovantes en récompensant depuis 2014 des sociétés et idées prometteuses.

Pour le tourisme et les loisirs

La Région de Nyon améliore depuis 15 ans l'offre touristique du district, en

soutenant le développement d'équipements et de sites d'intérêt. Des aménagements sont en cours au col de la Givrine pour les sports d'hiver, de même que la création d'un grand domaine skiable transfrontalier autour de la Dôle.

La Région soutient les institutions culturelles du district, qui en 10 ans sont passées de 35'000 à 75'000 visiteurs annuels. Elle offre un coup de pouce aux activités sportives et promeut l'importante variété d'équipements.

Comment ca marche?

Les actions de la Région sont décidées démocratiquement au Conseil intercommunal, « parlement » où siègent les représentants des communes membres. Ils élisent tous les 5 ans le Comité de direction, qui dirige l'association. C'est ensuite l'équipe du Secrétariat régional qui la gère au quotidien.

Représentants de Coppet au Conseil intercommunal

Jean-Claude Trotti, Amélie Cherbuin, Thomas Marchand

Plus d'informations

regiondenyon.ch twitter.com/RegiondeNyon facebook.com/regiondenyon instagram.com/regiondenyon

Manifestation

Jardins en Fête: une édition prometteuse

Du 10 au 12 mai prochain, plus de 100 exposants sont attendus pour montrer leur savoir-faire dans le parc de 22'000 m² du château de Coppet, tout en prodiguant de précieux conseils aux visiteurs.

Ces échanges entre jardiniers du dimanche, passionnés ou plus aguerris à la recherche de nouveautés sont autant d'opportunités que recherchent les visiteurs. L'an dernier, ils étaient d'ailleurs plus de 8'000 à déambuler dans les jardins du château de Coppet. Pour sa 14e édition et au vu du succès des dernières années, Jardins en Fête réunira tous les exposants dans le parc, dont l'aménagement demeurera

similaire: zones des paysagistes et pépiniéristes, des saveurs, des artisans, restaurant au fond du parc, et glacier sous le chêne.

Les entreprises et artisans participant à Jardins en Fête viennent de toute la Suisse romande. Mais aussi de France, d'Allemagne, d'Italie et de Belgique. Leur grand nombre met en évidence la richesse des opportunités liées au monde merveilleux du jardin. Que l'on aime travailler la terre et créer son propre jardin ou que l'on préfère ajouter plus simplement quelques notes fleuries à sa décoration de jardin ou de tables, Jardins en Fête répond à toutes les attentes et bien plus encore.

Cette année, pour la fête des mères, qui a lieu aux mêmes dates, quel plus beau cadeau qu'une visite aux Jardins en Fête.

Cette balade dans le parc du château de Coppet, du 10 au 12 mai prochains, s'impose vraiment!

Source: externe

Jardins en Fête

Du 10 au 12 mai 2019 De 10h à 18h sans interruption info@jardinsenfete.ch www.jardinsenfete.ch



7

Notre invité

Rudolf Haas, un artiste à (re)découvrir à Coppet

Rudolf Haas naît en 1937 à Vienne. Au début de ce XX^e siècle, la capitale autrichienne est le creuset de l'art, de la littérature, de la musique et de la psychanalyse.

Bientôt, la Deuxième Guerre mondiale éclate et l'enfant, encore petit, est terrorisé par les bombardements. Sa peur est sans égale quand il reste prisonnier sous les décombres de sa maison pendant une semaine. Son père, officier de la Wehrmacht, est aussi un musicien doué, passionné d'opérette. Il sait jouer spontanément de n'importe quel instrument. La musique joue alors un rôle essentiel dans la vie du peintre. En travaillant, il écoute Bach ou Mozart sans que ce soit une musique de fond. C'est plutôt une présence, comme les beaux instruments qui ornent son salon.

Très jeune, Rudolf Haas décide de partir de Vienne. Il sera autodidacte en art plastique. Jamais il ne se laissera embrigader par un enseignement académique et formaliste. Il sera son propre maître. Voyageant à travers l'Europe, l'Asie, l'Amérique, dans les musées, il se forme à Zurich ou à Paris puis décide de se fixer à Genève. Là, il rencontre sa Muse, Monique, qu'il épouse à Vienne en 1961. En 1973, tous deux s'installent à Coppet, et sa première exposition personnelle a lieu en 1979. Puis il est invité par de très nombreuses galeries dans différents pays.

En 2000, en hommage à sa femme récemment décédée, il crée la *Fondation Rudolf et Monique Haas*, dont le siège se trouve au Musée Jenisch à Vevey, à qui il donne plusieurs centaines de ses œuvres.

En 2002, il se remarie avec Haiba et continue à exposer. La liste de ses expositions est impressionnante et internationale.

Ce printemps aura lieu à Coppet une exposition d'œuvres de Rudolf Haas. Ce peintre renommé a, en effet, habité Coppet pendant 45 ans. Par l'entremise de sa Fondation, il fait bénéficier Coppet d'une donation comprenant: 30 tableaux, 200 œuvres sur papier (dessins, collages et photos retouchées). Dans sa lettre du 30 octobre 2017,

Monsieur M. Costantini, commissaire de la Fondation Monique et Rudolf Haas, écrit à la Municipalité: «Ce fonds garde ainsi la mémoire de la présence de l'artiste de longues années durant à Coppet.»

L'exposition a pour but de présenter ce don prestigieux. «Rudolf Haas ne se fait pas faute de nous entraîner avec lui dans les sentiers de l'imaginaire, hors des zones de certitude», avait affirmé Dominique Haenni, conseiller administratif de Carouge, à propos de l'exposition qui s'était tenue en 2000 dans la cité sarde. Les techniques variées mises en œuvre par le peintre nous conduisent à sa suite: «Faire de l'art, c'est résister», dit-il.

A l'aide de matériaux extrêmement divers, l'artiste conçoit des œuvres originales. C'est la métamorphose du matériau brut qui l'inspire:

Les palimpsestes: il utilise des pages de journaux, cartons d'expositions, images publicitaires, lettres, cartes postales, billets de banque ou feuillets dessinés, qu'il recouvre de peinture tout en les laissant deviner. Les images ainsi enfouies n'affleurent la surface qu'en morceaux, qu'en traces.

Les images effacées: des images, témoins de notre présent, sont transformées par une couche de couleur, de traits qui effacent peu à peu les éléments choisis. «Mon objectif est d'obtenir un tout à l'aide de fragments, de recréer une espèce de communication entre ces différents éléments», commente Rudolf Haas. Il met également en chantier des séries d'une grande richesse.

Les collages: l'artiste découpe et réalise des reliefs-assemblages. Il emploie parfois soit ses propres peintures ou dessins, soit des images récupérées dans le fatras quotidien.

Les sculptures: il crée des structures sur bois à base d'objets trouvés, fondus dans de la résine artificielle et recouverts de peinture à l'huile.

Récupération d'objets hétéroclites: Rudolf Haas compose des œuvres en relief avec des éléments récupérés:



bouteilles, vaisselle brisée, robinets, clous, quincaillerie rouillée, grilles, horloges cassées... Les déchets sont travaillés au chalumeau et liés par une pâte en verre fondu ou par de la résine synthétique. De nouvelles significations apparaissent et nous interrogent, les objets ayant été travaillés, malaxés, fusionnés. La métamorphose de nos débris est complète et le réel devient magie.

C'est une démarche des plus originales. «Rudolf Haas ne tient pas à nous renvoyer quelque chose de beau et de rassurant, [il] veut nous renvoyer quelque chose de vrai», écrit D. Haenni. L'authenticité du matériau reflète une société rationnelle, consommatrice, matérialiste et peut-être destructrice. Le paradoxe est d'en montrer une composition artistique. Tel un miroir, l'œuvre nous renvoie une image, peutêtre déformée, mais véridique, pour éclairer notre observation. Les mains de l'artiste ont œuvré pour dire ce qui l'habitait et c'est à nous, campés devant ses réalisations originales, d'imaginer, de ressentir ses émotions

profondes. Nous en avons quelques clés. «Le tableau ne vit que par celui qui le regarde», affirme Picasso. Laissons Monique Haas, la Muse de Rudolf Haas, conclure cet article:

> « [...] Loin du vent Tu soufflas Une autre vie Tu créas [...] »

Violaine Stiassny Monneron

Exposition Rudolf Haas à Coppet

- Annexe de la Maison de Ville: du 3 mai au 6 juillet 2019, puis sur demande jusqu'à mi-septembre
- Musée du Vieux Coppet: du 3 mai au 12 octobre 2019

Horaires: jeudi/vendredi 14h-17h samedi 10h-16h

Vernissage le 2 mai de 17h à 20h à l'annexe de la Maison de Ville.

Source: Rudolf Haas, Art and Life, retrospective, Benteli Verlag, Berne, 2007

Mémento

MARS

Samedi 9

• «Chants orthodoxes», concert du Chœur Yaroslavl', temple, 20h www.yaroslavl.ch

Mercredi 20, Jeudi 21, Vendredi 22

• «Dernier tour de piste», comédie avec Jean-Marie Bigard et Patrice Laffont, théâtre de Terre Sainte, 20h30

Dimanche 24

• «Concert», Isabelle Moretti, harpiste, château de Coppet, 17h www.rencontrescoppet.ch

AVRIL

Samedi 6

• «Soirée annuelle», Chœur du Léman, salle communale, 20h30 www.choeurduleman.ch

Dimanche 7

• «Une passion ressuscitée», Chœur In illo tempore, temple, 17h www.tempore.ch

Mardi 30

• «Adolphe, tragédie de la lucidité », par Isabelle Caillat et Olivia Jacobson, château de Coppet, 20h www.rencontrescoppet.ch

MAI

Vendredi 3

• «Concert de jazz», Amaury Faivre Duo et Sidewalk Blues Gang, caves du Château, 20h30 www.jazzandco.ch

Mardi 14

• «Lucidité ou folie? les Journaux intimes de Benjamin Constant», Conférence de Jean-Marie Roulin, château de Coppet, 20h www.rencontrescoppet.ch

Samedi 25

• «Concert du 50° anniversaire», Conservatoire de Musique de Terre Sainte et Environs, théâtre de Terre Sainte, 20h

Dimanche 26

• «Schubertiade au Château», château de Coppet, de 11h à 18h www.rencontrescoppet.ch

JUIN

Dimanche 2

• «Vide-greniers», esplanade Germaine de Staël, de 10h à 16h www.videgrenierscoppet.ch

Cet agenda peut être soumis à diverses modifications. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site internet de la commune de Coppet, www.coppet.ch.

CHŒUR

COPPET

: Olivier Borer

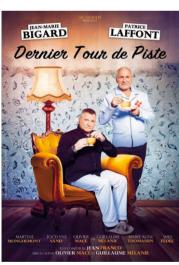
Soirées annuelles

Salles communales, 20h30

Samedi 30 mars 2019, Tannay

Samedi 6 avril 2019, Coppet Œuvres de Schubert, Schumann, Doret, Trenet, Miche, Revil, etc.

DU LÉMAN



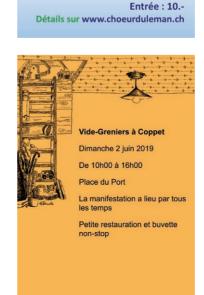
Une Passion russe

Semaine de la Passion, 192

ressuscitée







Décès

Mme Tassy Gilberte, le 9.12.2018 M. Vuille-Bille Edouard, le 14.12.2018 Mme Gonet Silvia, le 20.01.2019

La pensée du trimestre

«Depuis que j'ai appris à rire de moi-même, je ne m'ennuie plus jamais» Bernard Shaw

COUP DE GUEULE

Y en a marre! C'est mon deuxième coup de gueule et il y en aura d'autres car visiblement certains propriétaires de chiens n'ont toujours pas compris que les déjections de leurs toutous doivent être ramassées, malgré le fait que des poubelles avec sacs plastiques incorporés se trouvent en grand nombre sur le territoire. Il n'y a donc pas d'excuse.

Et pourtant, on continue, sans vergogne, à laisser sur des endroits très fréquentés, notamment par les enfants, les crottes de chien à même le sol.

Etant donné qu'une minorité, mais néanmoins importante, ne joue pas le jeu, la Municipalité a donné ordre à ses assistants de sécurité publique d'amender toute personne aperçue ne ramassant pas les déjections de son chien.

C'est triste d'en arriver là, mais y en a marre de poser le pied dans la merde!



Impressum

Editeur: Commune de Coppet Responsable: Isabelle Naville Rédaction: Dominique Bertoncini, Amélie Cherbuin, François Keller, Violaine Stiassny Monneron Correction: Martin Steib

Conception et mise en page:

Publium SA - Thomas Marchand

Tirage: 1'700 ex.

Contact: Commune de Coppet -Grand-Rue 65 - 1296 Coppet E-mail: administration@coppet.ch

Site web: www.coppet.ch

n° 33 - Mars 2019 Imprimé sur un papier recyclé



www.varietes.ch

www.cmtse.wordpress.com